

Eftychia Stavrianopoulou

# AGIR ET SUBIR

Femmes et familles face aux mutations  
de l'époque hellénistique



les belles lettres



EFTYCHIA STAVRIANOPOULOU

# AGIR ET SUBIR

Femmes et familles  
face aux mutations  
de l'époque hellénistique

PARIS

LES BELLES LETTRES

2024

[www.lesbelleslettres.com](http://www.lesbelleslettres.com)

Retrouvez les Belles Lettres sur Facebook et Twitter

Tous droits de traduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays

© 2024, Société d'édition Les Belles Lettres  
95, boulevard Raspail, 75006 Paris

ISBN : 978-2-251-45569-3

## REMERCIEMENTS

L'histoire des femmes à l'époque hellénistique est un sujet qui m'accompagne depuis longtemps. Je garde encore un vif souvenir du cours de Fritz Gschnitzer sur les subdivisions des *poleis* grecques, lors duquel il avait notamment présenté la grande inscription que l'on appelle le registre des dots de Ténos. J'avais été à la fois surprise et fascinée de découvrir toutes ces opérations de prêt auxquelles s'adonnaient alors les femmes sur cette île des Cyclades. Surprise parce que ces femmes n'étaient guère mentionnées par les études historiques, et fascinée par les aperçus que ces enregistrements fort brefs nous donnent sur les microstructures de cette société aussi bien que sur les procédures juridiques d'achat et de vente de biens. L'inscription de Ténos a ainsi été pour moi le point de départ d'un voyage parmi les témoignages épigraphiques des *poleis* hellénistiques au cours duquel j'ai été amenée à m'aventurer dans l'univers de la pensée juridique et à étudier différents systèmes de dot, de l'Antiquité aux villes italiennes de la Renaissance, aux points de vue historique et anthropologique.

Ce livre repose sur quatre conférences que j'ai données au Collège de France en mai 2019. Mes plus vifs remerciements vont à Vinciane Pirenne-Delforge pour l'honneur qu'elle m'a fait de m'inviter et pour la confiance qu'elle m'a accordée. Son invitation à réfléchir sur mon parcours a représenté pour moi un défi à bien des égards : il s'agissait de montrer comment les femmes et leurs familles ont été des actrices de l'histoire des *poleis* hellénistiques et de réintégrer leur histoire dans celle de l'époque hellénistique, dont l'apparente homogénéité recouvre en fait de profondes disparités, en maintenant un équilibre entre les affirmations à caractère général et les particularités des contextes locaux. J'espère avoir

répondu à ses attentes ainsi qu'à celles de mes collègues et du public qui ont assisté aux conférences et participé aux discussions.

Je tiens également à remercier la Fondation Hugot du Collège de France, où j'ai pu séjourner pendant mon séjour à Paris, pour son exceptionnelle hospitalité. Je suis infiniment reconnaissante à Laurent Cantagrel, qui a traduit les conférences de 2019 et ce livre qui en est issu : sa précision et son regard critique m'ont épargné quelques maladresses et inspiré plusieurs améliorations de mon texte.

Je souhaite enfin exprimer ma profonde gratitude à François de Polignac et Jean-Michel David pour avoir accepté de publier ce travail dans la collection « Mondes anciens » qu'ils dirigent.

Ce livre est dédié à la mémoire de Fritz Gschnitzer. J'aurais tant aimé lui dire à quel point ses exemples tirés des sociétés paysannes de son Tyrol natal et nos discussions sur les différences entre les droits matrimoniaux autrichien et allemand m'étaient encore présents à l'esprit en rédigeant ces pages.

## CONVENTIONS

Les abréviations des noms de revues sont celles de *L'Année philologique*, celles des noms d'auteurs et d'œuvres anciennes sont fondées sur *l'Oxford Classical Dictionary*, les inscriptions sont citées selon la *Liste des abréviations des éditions et ouvrages de référence pour l'épigraphie grecque alphabétique* de l'Association internationale d'épigraphie grecque et latine (<https://aiegl.org/grepiabbr.html>) et les papyrus, selon la *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic, and Coptic Papyri, Ostraca, and Tablets* (<https://papyri.info/docs/checklist>).



## INTRODUCTION

— [...] Mais l’histoire, l’histoire réelle et solennelle ne m’intéresse pas. Et vous ?

— J’adore l’histoire.

— Comme je vous envie ! J’en ai lu un peu, par devoir ; mais je n’y vois rien qui ne m’irrite ou ne m’ennuie : des querelles de papes et de rois, des guerres ou des pestes à chaque page, des hommes qui ne valent pas grand-chose, et presque pas de femmes, – c’est très fastidieux !

(Jane Austin, *L’Abbaye de Northanger*)<sup>1</sup>

Dans son deuxième discours *Sur la royauté*, Dion Chrysostome rapporte un dialogue imaginaire entre Alexandre le Grand et son père, le roi Philippe II. Les deux hommes s’entretiennent sur la poésie, et le jeune Alexandre s’efforce de démontrer la supériorité d’Homère sur tous les autres poètes. À son père qui affirme qu’Hésiode est un poète qui ne le cède en rien à Homère, Alexandre répond en ces termes : « Quant à Hésiode, père, il me semble que lui-même n’ignorait pas combien ses facultés étaient inférieures à celles d’Homère. — Que veux-tu dire ? — C’est que, tandis qu’Homère écrivait sur les héros, il composait un *Catalogue des femmes*, et faisait du quartier où vivaient les femmes (*gynaikônitis*) le sujet de son chant, abandonnant à Homère l’éloge des hommes » (II, 13-14).

La réponse d’Alexandre s’appuie sur une évidence : seuls sont dignes d’être chantés les exploits des héros et des rois, accomplis dans la sphère

1. Jane Austin, *L’Abbaye de Northanger*, trad. F. Féneon, Paris 1898, chap. 14 (modifiée).

publique. Ce qui relève de la sphère privée, ici connotée comme celle des femmes, est exclu de ce type d'« histoire officielle ». Or ce parti pris n'est pas seulement courant dans la littérature de l'Antiquité : il marque aussi la façon dont les historiens modernes abordent le monde antique. Les ouvrages de synthèse sur l'histoire de la Grèce antique écrits jusque dans les années 1980 ne font que rarement mention des femmes, et, quand ils le font, leurs propos ont généralement un caractère négatif ou anecdotique. Pour donner un exemple de cette image plutôt sombre que se font les spécialistes, mais aussi un plus large public, de la femme grecque antique, citons seulement cette phrase frappante d'Iwan von Müller dans son *Histoire de la vie privée (Die griechischen Privataltertümer, 1893)* dans la Grèce antique : « Attachée à sa maison où elle était reléguée, elle ne pouvait que rarement la quitter, et, en règle générale, seulement avec l'autorisation de son époux et accompagnée d'esclaves<sup>2</sup>. » La femme grecque aurait ainsi été une personne ne jouissant que de droits inférieurs, aux points de vue politique et juridique : à l'exception d'une série de fonctions et de tâches relevant du culte, elle aurait été exclue de tous les droits et devoirs politiques et confinée dans son foyer.

Cette vision des choses, qui ignorait presque entièrement les expériences et les activités de toute une moitié de la population de la Grèce antique, considérée comme quantité négligeable, a été vigoureusement remise en cause au cours des cinquante dernières années. En introduisant la dimension sociale du genre dans le discours historique et en la distinguant de sa dimension biologique, l'étude de l'histoire des femmes s'est développée sous forme d'une étude des deux genres, hommes inclus. Partant de l'hypothèse que le genre social influence les communautés humaines mais qu'il est aussi influencé par elles, toute étude des rapports hiérarchiques, des rôles sociaux et des formations de stéréotypes doit s'appuyer sur une analyse historique, c'est-à-dire politique, sociale, économique et culturelle, du contexte dans lequel ces rapports se sont constitués.

Cette démarche herméneutique permet d'ancrer l'histoire des femmes dans l'histoire (politique, sociale et culturelle) de la Grèce antique et de ses cités-États, les *poleis*. Ce qui ne signifie évidemment pas insérer l'histoire des femmes dans l'historiographie moderne conventionnelle en ajoutant simplement à cette dernière quelques personnalités féminines négligées, ni chercher à compléter l'histoire sociale pour la rendre plus parlante. Intégrer

2. Müller 1893, 150.

les femmes dans l'histoire de l'Antiquité (ou d'une autre époque) ne saurait se ramener à leur faire une place dans le cadre de l'histoire « officielle ».

Quelles implications théoriques résultent de cette intégration de l'histoire des femmes dans l'histoire antique, de la confrontation entre l'histoire des femmes et l'histoire « officielle » ? La principale est la reconnaissance du fait que le système de genre est une catégorie essentielle de l'analyse historique. Enraciné dans les formations sociales et économiques et dans les institutions politiques qu'elles produisent, le système de genre dominant dans une société donnée détermine les versions prévalentes de la masculinité et de la féminité et couvre les activités et les expériences des acteurs des deux sexes dans toute leur diversité. Il est donc nécessaire d'étudier et d'analyser la répartition des rôles et des identités entre les genres si l'on veut comprendre la dynamique d'un système social. En même temps, l'analyse du système de genre en tant qu'élément déterminant de toutes les relations sociales permet, d'une part, de restituer à la femme son rôle de premier plan, d'actrice essentielle du processus historique, et, d'autre part, d'abandonner l'idée que la différence entre les sexes serait un facteur de causalité historique.

Une deuxième implication concerne la vision fonctionnaliste de la famille et des femmes comme unité naturelle, qui n'est pas sans influence sur l'histoire des femmes. Bien que les fonctionnalistes aient reconnu l'importance de la vie familiale et du rôle des femmes dans la consolidation et la reproduction des relations sociales, l'hypothèse d'une complémentarité de rôles parentaux bien différenciés au sein de la famille nucléaire – le père tenant le rôle de chef de famille au point de vue « instrumental », de nourricier de la famille, rôle tourné vers l'extérieur, la mère, celui de personne de référence au point de vue « expressif », répondant aux besoins émotionnels de la famille, rôle tourné vers l'intérieur – ne permettait guère d'expliquer ni les relations entre femmes et hommes au sein des familles, ni le pouvoir que donnait aux femmes leur appartenance à une famille<sup>3</sup>. Cette approche ne permettait pas davantage de mesurer clairement à quel point les familles elles-mêmes étaient des produits, mais aussi des acteurs d'un processus historique.

Les médiévistes et les historiens de l'époque moderne ont remis en question ce modèle de la famille nucléaire en distinguant la famille du ménage, et les relations de parenté des relations sociales (voir plus loin, chapitre 1). Ils ont surtout mis en relation les changements advenus dans

3. Parsons 1955 et 1964, 110-112.

la représentation affective et idéologique de la famille avec ceux qu'ont connus les rôles que la société prescrit aux femmes. Dans ce processus complexe, et qui n'a rien d'unilinéaire, la grande diversité des formes qu'ont pu prendre familles et ménages, dans lesquelles les femmes étaient impliquées, n'est pas à considérer comme la simple extension d'un rôle féminin immuable : la famille constitue bien plutôt le lieu primordial où les systèmes de genre sont reproduits et transformés. En ce sens, l'intégration de l'histoire des femmes dans l'histoire en général implique de repenser les relations entre les genres au sein de la famille dans le contexte des rapports sociaux, économiques et politiques.

Tel est donc, rapidement esquissé, le cadre théorique dans lequel je vais aborder le sujet des femmes et de la famille à l'époque hellénistique. Cette période représente un défi à bien des égards : c'est une époque complexe, dont l'homogénéité apparente masque de profondes divergences. L'abondance des documents épigraphiques et papyrologiques, entre autres, nous permet d'appréhender les contextes locaux et de délimiter différentes aires culturelles aussi bien que de saisir l'époque à un niveau plus global et de dégager des tendances générales, politiques, sociales, religieuses ou culturelles. La Grèce aux plus de mille deux cents *poleis* n'a cessé de s'étendre et de se transformer, que ce soit sur le plan des institutions politiques ou sur ceux des structures sociales, des cultes et des mentalités, exigeant des populations concernées des efforts constants d'adaptation. Ce mouvement incessant de changements et d'ajustements sur plusieurs niveaux est à mon sens un des attraits majeurs de l'époque hellénistique. Cela étant, les décalages chronologiques dans l'apparition des phénomènes suivant les lieux ainsi que la répartition inégale, dans le temps comme dans l'espace, des documents dont nous disposons rendent délicate toute tentative de formuler des conclusions générales qui présupposent toujours, d'une manière ou d'une autre, que le monde hellénistique des *poleis* et des États était un univers homogène.

Ces difficultés valent également, *mutatis mutandis*, pour l'étude des « femmes hellénistiques ». À côté des transformations politiques que subissent les *poleis* grecques à cette époque, des changements non négligeables se produisent dans le domaine du mariage et de la famille. Des inscriptions, provenant principalement d'Asie mineure et, en moins grand nombre, de Grèce continentale et des îles de la mer Égée, prouvent que les femmes appartenant aux élites locales jouaient un rôle de premier plan dans la vie publique : elles intervenaient comme bienfaitrices de leur ville, organisaient des fêtes et des jeux, étaient honorées au même

titre que leurs concitoyens masculins et contribuaient à façonner (et à financer) l'image que leur famille entendait donner d'elle-même dans l'espace public.

Comparées à ce qu'il en était à l'époque classique, ces nouvelles formes de présence féminine ont un caractère presque révolutionnaire. Les spécialistes les ont toutefois interprétées ou bien comme un signe du déclin de la cité classique et de la crise économique croissante dans laquelle les guerres incessantes plongeaient villes et ménages, ou bien comme un signe d'une « émancipation des femmes ». Il n'est guère nécessaire de faire remarquer que la première interprétation est liée au scénario désormais dépassé de la « fin de la *polis* » et que la seconde se sert d'un terme, « émancipation », qui est un anachronisme quand on l'applique à l'Antiquité. Qui plus est, ces interprétations persistent à considérer la présence féminine dans la vie publique comme un phénomène pour ainsi dire anecdotique, ignorant le contexte politique, social et culturel dont relèvent les documents qui nous sont parvenus.

Ce livre défend une tout autre conception. Se focaliser sur des oppositions binaires, qui attribuent des caractéristiques fixes à chaque genre, c'est s'exposer à mal comprendre non seulement l'histoire des femmes, mais aussi une partie importante de l'histoire sociale de l'époque hellénistique. La visibilité des femmes dans les villes et les royaumes hellénistiques montre à elle seule à quel point les rapports entre les sexes sont susceptibles de transformations. Pour analyser cette évolution, il faut considérer la famille comme le lieu principal de production, de reproduction et de transformation des rapports entre les genres. On peut ainsi montrer non seulement que les changements dans les relations privées entre époux sont susceptibles d'être interprétés comme des adaptations aux nouvelles conditions politiques et sociales de l'époque hellénistique, mais aussi que ces adaptations modifient à leur tour ces conditions générales<sup>4</sup>.

L'époque hellénistique accorde une grande valeur au partenariat entre époux et à la solidarité familiale. L'image que le couple donne alors de lui-même est celle d'une union de deux personnes qui travaillent ensemble pour assurer la position du mari dans la communauté politique et celle de la famille dans l'espace public. Ce changement de mentalité a conduit à une revalorisation des membres féminins de la famille qui

4. Il suffit de penser à l'exemple d'Athènes, où la loi de Périclès sur les droits du citoyen a conduit non seulement à une revalorisation du mariage, mais aussi à une définition du mariage légitime, ainsi que, et c'est essentiel, à la reconnaissance du statut de citoyenne de la femme.

explique la présence visible des femmes dans l'espace public des villes hellénistiques.

Ces nouvelles tendances dans les mentalités sont renforcées et consolidées par le fait qu'elles concernent tous les principaux acteurs de la vie publique, jusqu'aux dynasties régnantes : les familles de l'élite, qui choisissent de se faire représenter par l'érection de groupes de statues, les *poleis*, qui autorisent les familles à placer ces groupes sculptés privés dans des lieux publics importants, et les souverains hellénistiques, qui donnent à des villes nouvellement fondées le nom de membres féminins de leur famille et qui appellent leurs épouses du nom de « sœurs ». En d'autres termes, le privé devient public, la famille devient un acteur politique, et l'histoire de la femme hellénistique devient l'histoire de l'époque hellénistique.

Après avoir ainsi esquissé le thème et l'objectif de ce livre, je vais donner un aperçu de son contenu. Il eût été évidemment illusoire de prétendre traiter un sujet aussi vaste en quatre chapitres : des choix s'imposaient, entraînant des lacunes et des omissions que les spécialistes de l'histoire hellénistique voudront bien me pardonner.

Dans un premier chapitre, je retrace brièvement l'évolution des études sur l'histoire de la famille et de celles concernant les femmes dans l'Antiquité, à partir de trois aspects : le débat sur la crise de la *polis* et celle de la famille à l'époque hellénistique ; la prise en compte, dans l'histoire sociale, de la famille comme catégorie analytique à part entière ; le « schisme » entre l'histoire de la famille et les *women et gender studies*. Dans les années 1960, l'histoire sociale s'est enrichie des apports de l'anthropologie et a redécouvert la famille, ce qui a entraîné un essor des études démographiques historiques. Les travaux portant sur la famille ont alors abordé de nouveaux thèmes : les enfants et les adolescents, les différentes phases de la vie, mais aussi et surtout la sphère privée, dans laquelle les femmes étaient évidemment présentes. C'est dans le cadre de cette nouvelle histoire sociale que la femme a pour la première fois été prise comme objet d'étude et que le concept de « genre » a été utilisé comme catégorie analytique. Mais en abordant l'histoire des femmes dans le contexte de la famille, cette approche risquait de reprendre à son compte, voire de confirmer inconsciemment des concepts déjà dépassés. Aussi a-t-on fini par la rejeter, ce qui a conduit à une sorte de « schisme » : les études sur la famille et celles sur les femmes se sont désormais déroulées, et continuent de se dérouler, de manière parallèle.

Ces nouvelles tendances ne sont pas restées sans effet sur l'histoire de l'Antiquité. Depuis la publication du livre de Sarah Pomeroy, *Goddesses, Whores, Wives and Slaves: Women in Classical Antiquity* en 1975, l'étude de l'histoire des femmes a incité les historiens à remettre en question des hypothèses et des approches bien établies depuis le XIX<sup>e</sup> siècle à propos de la place des femmes dans la sphère privée, donc dans la famille, ainsi que dans la sphère publique, à ouvrir de nouveaux champs de recherche et à analyser les témoignages historiques dans toute leur richesse et dans différentes perspectives. Si l'histoire des femmes était d'abord au premier plan, on observe depuis les années 1990 un « retour » à l'histoire de la famille, avec pour objectif de l'intégrer plus fortement dans l'histoire des *poleis* grecques, mais aussi de considérer femmes et familles comme des acteurs sociaux à part entière. La présente étude s'inscrit dans cette perspective, à partir de la conviction que le « schisme » persistant entre l'histoire de la famille et celle des femmes constitue un obstacle quand il s'agit d'étudier, d'un côté, les forces innovatrices inhérentes aux familles ainsi que la part active qu'y prirent leurs membres féminins, et, de l'autre, la portée de ces innovations par rapport aux changements survenus dans les *poleis* hellénistiques.

Le modèle de la « dualité de structure » formulé par Anthony Giddens offre à cet égard un cadre méthodologique approprié : ne faisant pas de distinction entre structure sociale et *agency* humaine, Giddens n'accorde aucune priorité à l'une par rapport à l'autre, mais part du principe d'une interaction permanente des deux, d'un cycle continu de production et de reproduction, de transformations et d'adaptations. En concevant les familles et les *poleis* comme des structures et des agents de ce type, on peut se demander comment l'unité dynamique qu'est la famille a pu agir sur les *poleis* et, inversement, quelle influence les *poleis* ont exercée sur les familles et les relations conjugales.

Ce cycle d'interactions fait l'objet du deuxième chapitre, qui l'étudie au niveau de l'administration du domaine familial, c'est-à-dire de l'*oikonomia* de l'*oikos*. Dans les écrits d'économie (*oikonomika*) de l'époque hellénistique, on relève de nouvelles tendances dans la façon de concevoir l'union conjugale : ces textes soulignent ainsi l'importance de l'institution du mariage, dont ils vont jusqu'à faire l'éloge en mettant au premier plan la *koinônia* (« communauté ») des époux. Ils attachent une grande importance à la complémentarité des conjoints, l'épouse étant considérée comme une partenaire de plein droit : c'est ensemble que les époux doivent assurer l'administration et la croissance du patrimoine « commun ».

Cette complémentarité doit toutefois essentiellement bénéficier au mari : l'objectif est toujours de soutenir sa position de citoyen actif au sein de la *polis*. En ce sens, l'*oikonomia* d'un ménage dépasse les limites de l'*oikos*, et le patrimoine conjugal devient l'objet de l'attention des *poleis*. Dans un deuxième temps, je mets ces idées à l'épreuve des sources épigraphiques et papyrologiques en étudiant les structures patrimoniales au sein de la communauté conjugale et la manière dont elles influencent les rôles joués par les membres de la famille, féminins et masculins, dans leurs communautés. Dans cette perspective, l'analyse des actes juridiques effectués par des hommes, des femmes ou des familles, qu'il s'agisse de dots, de prêts ou d'affranchissements d'esclaves, confirme que, loin d'être le simple produit de l'histoire familiale, le droit de la famille contribue activement à façonner les structures familiales. Il ne faut pas non plus le considérer comme un ensemble de règles à suivre ou à contourner selon les cas et fixé une fois pour toutes, mais comme un facteur variable que l'on peut adapter aux circonstances politiques, sociales et économiques du moment. Ainsi, les différences locales dans l'administration du patrimoine des femmes (*proix*) pendant toute la durée de leur mariage ne renvoient pas en premier lieu à des différences entre plusieurs systèmes juridiques abstraits, mais à l'interaction entre l'illusion de l'existence d'un patrimoine conjugal « commun », la réalité d'un régime matrimonial mixte et les exigences qu'imposaient aux familles des circonstances particulières ou la *polis* dans laquelle elles vivaient. Les ajustements apportés au droit avaient pour but, d'une part, de protéger la dot contre les éventuels manquements du mari, d'autre part, de la faire bénéficier à la prospérité de la famille, donc à la position sociale et politique de ses représentants masculins. Le maintien de cet équilibre semble être devenu une priorité aussi bien pour les familles et les *poleis* que pour les royaumes hellénistiques, ce qui a favorisé, à son tour, l'implication active des membres féminins de la famille et renforcé l'importance de l'institution du mariage.

Avec le troisième chapitre, nous passons de l'*oikonomia* familiale et de la contribution de ces partenaires solidaires qu'étaient les épouses à la présence visible des familles dans l'espace public des *poleis*. Profitant de l'intérêt croissant porté à la problématique de la représentation honorifique à l'époque hellénistique, j'ai choisi d'aborder ce phénomène complexe dans un cadre nouveau : sous les auspices des cités hellénistiques et dans le contexte de l'antagonisme entre les élites, les monuments privés ont fait apparaître une nouvelle forme de sphère publique, dans laquelle la communication ne se faisait pas entre personnes présentes,

mais à travers la réception et la réaction des spectateurs à des récits d'un genre particulier, présentés sous forme visuelle. À partir de cette prémisse, mes analyses se concentrent sur le caractère performatif de ces récits par lesquels les familles présentaient à leurs concitoyens une version particulière de leur histoire familiale en recourant à différents moyens – statues des membres de leur famille placées sur des exèdres ou groupées les unes à côté des autres, dédicaces énumérant tous les membres de la famille, fondations de sanctuaires ou d'associations culturelles propres. Pour cette nouvelle forme de présentation de soi des élites, apparemment anodine mais donnant en réalité lieu à une forte concurrence, les hommes étaient tributaires de la participation des membres féminins de la famille – d'un point de vue financier également. Le récit familial rend leur présence nécessaire et, par sa dimension performative, les donne à percevoir comme porteuses de l'histoire et de la tradition familiales dans leurs rôles de grand-mère, de mère, d'épouse, de fille voire de belle-sœur. Le fait que les *poleis* aient autorisé cette nouvelle forme d'autoreprésentation des élites offre un autre exemple de la manière dont les structures sociales et politiques et l'*agency* humaine se conditionnent mutuellement.

À la suite de ces formes de représentations, je m'intéresse dans le quatrième chapitre à différents discours et modèles, qui se recourent parfois, présentant des familles et des femmes idéales. Depuis Alexandre le Grand, les métaphores familiales ainsi que la notion de *syngéneia* (« parenté ») sont entrées dans le langage politique et ont été abondamment employées, au point de devenir des éléments discursifs incontournables pour les *poleis* comme pour les souverains hellénistiques. Institution ou métaphore, la famille est utilisée comme un instrument à des fins de légitimation du pouvoir par toutes les dynasties hellénistiques, même si c'est avec des accentuations différentes. Ces variantes servaient à représenter une dynastie particulière et à lui conférer un caractère unique la distinguant des autres. Comme dans le cas des monuments familiaux, on élabore ici un récit qui ne s'appuie pas exclusivement sur la personne du roi, mais inclut également la reine. On notera que, dans ces récits, les personnalités des reines sont moins caractérisées par des normes et des valeurs supra-individuelles qu'elles ne remplissent des rôles plutôt ordinaires, même si elles le font à un degré superlatif, comme le rôle de l'épouse parfaite, de la mère parfaite voire de la femme parfaite en général. Même si ces modèles correspondent dans l'ensemble à une image très répandue de la femme et semblent donc à première vue constituer une sorte de régression par rapport aux femmes actives que nous avons rencontrées précédemment, ils n'en

contribuent pas moins à renforcer la position des membres féminins de la famille au sein de l'*oikos* et des sociétés locales, ainsi que les institutions du mariage et de la famille en général. L'existence d'autres types de discours concernant les caractéristiques de la femme et de l'épouse idéales apparaît clairement dans les prescriptions rituelles des cultes égyptiens, où la pureté des femmes joue un rôle important, mais aussi dans le lien entre l'institution du mariage et la pureté cultuelle des femmes, comme le montre l'exemple des hommages rendus à la reine séleucide Laodikè.

Le livre se termine par un bref plaidoyer pour inscrire l'étude de la famille ou des femmes à l'époque hellénistique dans un cadre plus large, en considérant les membres de la famille comme des agents de production et de reproduction et en examinant les interactions entre la famille, les actrices sociales et les contextes historiques politiques, sociaux, économiques et religieux.

